



PÔLE CITOYENNETÉ ET DÉMOCRATIE LOCALE

COMPTE-RENDU Réunion publique « Aménagement de la Rue des Sables Blancs » 22/05/2024

Préambule

Le président du conseil de quartier introduit la réunion en rappelant que le conseil de quartier des Sables Blancs - Kerauret est composé de 15 membres. Ils se réunissent toutes les six semaines pour aborder des sujets tels que l'urbanisme, la voirie et les doléances des citoyens. Les informations collectées sont ensuite transmises aux élus et aux services compétents, qui s'efforcent de fournir des réponses dans la mesure du possible.

A son arrivée, Quentin Le Gaillard, conseiller délégué aux instances démocratiques et aux relations citoyennes, rappelle qu'il s'agit là de la quatrième réunion publique depuis sa reprise de la gestion des conseils de quartier. Il est ravi de la forte participation (environ 90 personnes), augurant des discussions fructueuses pour l'aménagement de la rue des Sables Blancs.

Monsieur Le Corre, adjoint au cadre de vie, aux aménagements et aux travaux et Monsieur Besombes, adjoint au développement durable, à l'environnement, aux transitions et mobilités, sont présents afin d'apporter des réponses et explications quant aux différentes possibilités d'aménagement.

Présentation du fonctionnement de la réunion et état des lieux actuel

Le président du conseil de quartier informe les participants que pour faciliter les échanges lors de cette réunion publique, la voirie de la rue des Sables Blancs a été découpée en trois axes : de la route du Pont de Lanadan à la rue de Men Fall, puis de la rue de Men Fall à l'hôtel des Sables Blancs, et enfin de l'hôtel au rond-point des Sables Blancs.

Thierry le Corre ajoute que chaque tronçon a des configurations différentes posant des contraintes techniques différentes. L'aménagement de la rue des Sables Blancs ne peut donc pas être identique du début à la fin de la rue.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- Les différents modes de circulation
- L'aménagement paysager
- Le stationnement
- La vitesse des automobilistes

Les raisons de ce projet d'aménagement :

- Pose d'un nouvel enrobé après les travaux de remplacement des réseaux d'eaux et l'enfouissement des réseaux aériens.
- Valorisation de cette entrée de ville qui bénéficie d'un cadre exceptionnel.
- Analyse des contraintes existantes, notamment la largeur de la voie.

Chronologie des travaux :

- 4^{ème} trimestre 2024 : Début de l'enfouissement des réseaux.
- Parallèlement jusqu'en août 2025 : Étude du projet, nouvelle présentation à la population et lancement des marchés publics.
- Septembre 2025 : Début des travaux.

Thierry Le Corre souligne l'importance de recueillir les avis des habitants à ce stade précoce de la planification et indique que le SDEF sera le maître d'œuvre du projet.

Il rappelle également que ce type de travaux prend du temps, prenant l'exemple de la rue Henri Cevaer.

Il confirme que cette réunion publique est une première phase d'écoute afin de connaître les ressentis et besoins des participants. Une nouvelle présentation du projet définitif sera organisée pour les habitants avant le lancement des appels d'offre.

État des lieux actuel

- État de la route dégradé
- Trafic important et qui augmentera avec la création en cours du nouveau quartier de Keraorec et de la Villeneuve
- Vitesse excessive des automobilistes
- Aménagements pour piétons et cyclistes insuffisants
- Gestion du stationnement à revoir
- Aménagement et végétalisation à prévoir

1^{er} axe : du pont de Lanadan à la rue de Men Fall

Thèmes abordés :

- Cheminement piéton et cycliste
- Maintien ou non des ralentisseurs
- Prise en compte des largeurs de voies
- Aménagement du croisement du Pont de Lanadan

Interventions et discussions :

- Thierry Le Corre souligne l'objectif de continuer l'aménagement dans la même ligne que la VC7, en respectant des dimensions minimales (1,50 m pour les pistes cyclables et 1 m pour la voie piétonne). Cette portion de la rue des Sables Blancs le permet.
- **Question des participants :**
 - **Extension du projet initial :** Lors du premier aménagement jusqu'à Kergueres, le projet n'avait pas été envisagé au-delà.
 - **Budget :** Une enveloppe budgétaire existe. Que comprend-t-elle ? Un budget existe mais n'est pas figé
- **Problématiques évoquées :**
 - **Problèmes de vitesse et nuisances sonores au Pont de Lanadan :** lors d'une réunion en 2018, des dos d'âne ont été préférés à un rond-point pour des raisons de budget, mais ces derniers entraînent des nuisances sonores pour les riverains proches, notamment lors de l'accélération des véhicules.
 - **Chaussidou :** Problèmes liés à ce type de voie, notamment le blocage des voies cyclables par les voitures.
 - Un participant a souligné la **dangerosité des bordures installées sur la VC7** pour les cyclistes.
- **Propositions diverses :**
 - **Priorité aux aménagements piétons dans la descente** car les vélos sont aussi rapides que les voitures.
 - **Mise en place de radar :** Pas de la compétence de la mairie.
 - **Couloir de circulation** défini par des couleurs différentes.
 - **Réduction de la largeur de la voie** comme mesure pour ralentir la circulation, citant l'exemple de Kerviniou.
- **Avis sur un giratoire au pont de Lanadan :**
 - Plusieurs participants pensent qu'un giratoire serait une bonne idée pour fluidifier le trafic et réduire la vitesse, tout en aménageant un accès à la voie verte pour piétons et cyclistes.
 - Une voisine du pont de Lanadan a mentionné que le rond-point pourrait apporter moins de bruit et plus de sécurité.

Concernant la problématique de vitesse, les élus la connaissent puisqu'elle est présente sur l'ensemble de la ville. Aujourd'hui, tous les moyens mis en place pour réduire efficacement la vitesse, tels que les chicanes ou les coussins berlinois, entraînent des nuisances sonores pour les riverains à proximité. La seule possibilité d'amélioration de ces nuisances est la qualité du revêtement ou les rétrécissements de voie. Les élus insistent sur le fait que si la vitesse est la problématique principale de la rue des Sables Blancs, elle doit être réglée en priorité

Quentin Le Gaillard connaît bien le quartier, et emprunte régulièrement la rue des Sables Blancs à pied, il a bien conscience des dangers. Il rappelle qu'il s'agit d'un projet à réfléchir collectivement pour ne pas amplifier les problématiques existantes mais plutôt les réduire voire les supprimer.

2^{ème} axe : de la rue de Men Fall à l'hôtel des Sables Blancs

Thèmes abordés :

- Cheminement piéton et cycliste
- Tourne à gauche rue des Roses ?
- Création d'un belvédère au Terrassou (Parking devant le Grand Mur) ?
- Implantation de WC ?
- Stationnement conservé dans la côte ?

Interventions et discussions :

- Les élus ont rappelé que sur cette portion, les largeurs de voirie ne permettent pas la continuité de l'aménagement à l'identique que sur la partie précédente. Il faut donc apporter des solutions aux problématiques afin de sécuriser les piétons et cyclistes tout en prenant en compte les contraintes techniques et le trafic de cette entrée de ville devant la plage la plus fréquentée de Concarneau.
- **Question des participants :**
 - **Sens unique :** Proposition de passer la voie allant de la rue des roses au rond-point des Sables Blancs à sens unique pour améliorer la sécurité. Les élus ont expliqué que cette solution n'est pas envisageable, elle ne ferait que déplacer le problème dans le quartier adjacent.
 - **Installation des WC publics au Terrassou :** souhait de le faire comme c'était le cas avant, mais certains riverains s'y sont opposés et le classement de l'espace naturel en entrée du GR34 ne permet pas l'implantation de WC à cet endroit.
 - **Poubelles en sortie de plage :** plusieurs participants ont exprimé le souhait de voir de nouveau des poubelles installées en sortie de plage afin de réduire les déchets laissés sur la plage, sur la voirie ou dans les bacs des riverains entraînant des problèmes de collecte. François Besombes a expliqué que les corbeilles avaient été retirées pour 2 raisons : la capacité des corbeilles n'était pas adaptée à la quantité de déchets qui y étaient déposés, provoquant des débordements. En plus d'être inesthétiques et polluants, cela attirait les goélands qui répandent davantage encore les déchets sur les plages. Précision par François Besombes de la différence entre corbeille de ville et poubelle de collecte.
 - **Type de végétalisation :** Importance de végétaliser sans obstruer la vue sur mer à l'arrivée.
- **Problématiques évoquées :**
 - **Suppression du dos d'âne :** Trop haut et accélération dès celui-ci franchi.
 - **Absence de trottoir et vitesse excessive** notamment des bus
 - **Maintien du stationnement :** le stationnement doit être conservé, mais réflexion sur son optimisation.
 - **Sécurisation de la voie piétonne :** nécessité d'assurer un cheminement piéton continu de la plage vers la VC7.
 - **Demi-tour rue des Roses :** souvent effectué, très dangereux. Proposition d'un rond-point dans ce carrefour.
- **Propositions diverses :**
 - **Cheminement piéton :** possibilité de création d'un cheminement piéton d'un seul côté de la rue, nécessitant la création de passages piétons appropriés.
 - **Recul du parking pour création d'un belvédère :** proposition de faire reculer le parking du Terrassou afin de créer devant un espace de détente pour profiter du cadre, en élargissant les places de parking car elles sont trop étroites actuellement. Attention à ne pas inciter les rassemblements de personnes
 - **Stationnement au Terrassou :** déplacer le stationnement côté propriétés pour dégager la vue mer, ou le supprimer car principalement utilisé par les clients de l'hôtel qui dispose d'un parking pour ses clients à 200m.
 - **Chicanes à prévoir** pour faire ralentir la vitesse des automobilistes.

- **Plateau ralentisseur** modifié comme devant la Thalasso, efficace et n'engendrant pas de nuisances sonores.
- Proposition d'un **feu rouge pédagogique** détectant la vitesse excessive obligeant les automobilistes à ralentir.

3^{ème} axe : de l'hôtel des Sables Blancs au rond-point des Sables Blancs

Thèmes abordés :

- Création de trottoirs aux normes PMR
- Cheminement piéton et cycliste
- Conservation des places de parking

Interventions et discussions :

- Quentin Le Gaillard a rappelé que cette portion est la plus compliquée à aménager, du fait de son étroitesse et de la présence d'hôtels. Il souhaite que les participants expriment leurs souhaits tout en prenant en compte la largeur de voirie qui ne permet pas de concilier tous les usages, souhaités ou existants.
- **Problématiques évoquées :**
 - **Trottoirs pas aux normes PMR :** Nécessité de mettre aux normes les trottoirs pour une circulation sécurisée de tous les piétons (largeur minimum d'1m40). Si un seul trottoir prévu, installer régulièrement des passages piétons pour permettre aux riverains d'accéder à leurs propriétés en sécurité.
 - **Livraisons à l'hôtel des Sables Blancs :** possibilité de marquage d'une place de livraison afin de supprimer les nuisances pour la circulation causée par l'arrêt des véhicules en livraison au milieu de la chaussée (double file).
- **Propositions diverses :**
 - **Conserver le stationnement devant les hôtels :** nécessaire pour le stationnement des clients et des riverains qui n'ont pas tous la possibilité de se garer sur leur propriété.
 - **Création d'une zone de rencontre :** vitesse limitée à 20km/h, priorité aux piétons, cyclistes sur la même voie que les voitures, possibilité de conserver le stationnement
 - **Mise en place d'un plateau ralentisseur :** vitesse des automobilistes réduite, possibilité de traverser en sécurité

Suite aux propositions des participants, le président du conseil de quartier conclut que sur cette partie de rue, l'aménagement le plus adapté serait l'espace partagé piétons/vélos/voitures.

Conclusion

Pour conclure la réunion publique, Monsieur Le Maire souligne que la vitesse et les incivilités sont des problèmes récurrents sur l'ensemble de la ville, points évoqués systématiquement aux réunions publiques.

Il mentionne les contraintes techniques et urbanistiques dues à la construction du quartier par le passé, les normes et habitudes ayant changées aujourd'hui. La réunion a été riche en propositions, le travail sur un avant-projet va commencer très bientôt et une proposition de plan sera présentée lors d'une prochaine réunion.

Quentin Le Gaillard, délégué aux instances démocratiques et aux relations citoyennes remercie le conseil de quartier des Sables Blancs - Kerauret pour leur implication dans cette réunion. Il en profite pour remercier également les services municipaux pour leur travail dans l'organisation des réunions, ainsi que les membres des autres conseils de quartier présents ce soir. La prochaine réunion publique aura lieu le 25 juin à 19h au restaurant scolaire de l'école de Lanriec et portera sur les mobilités pour se déplacer dans et en dehors du quartier.

Le président du conseil de quartier remercie tous les participants et a précisé que le compte rendu de la réunion sera disponible sur le site internet.

Divers

Questions adressées au conseil de quartier par les participants.